

SOYONS JUSTES.

Tout le monde sait qu'il existe en cette ville un petit journal qui, on ne sait trop pourquoi, s'est fait insulteur public et déverse depuis environ un an les injures les plus grossières contre un grand nombre de nos concitoyens, dont quelques-uns occupent des positions élevées. On a droit de s'effrayer, quand on porte un regard un peu en arrière et que l'on compte le nombre des hommes respectables, à la face desquels *l'Observateur* a jeté de la boue. Un jour, un pauvre jeune homme, obéissant à un de ses mauvais instincts prend tout à coup la plume (quelques-uns disent qu'il la fit prendre à d'autres) et se fait rédacteur d'un journal qui semble avoir la mission de traîner dans la boue tous nos hommes publics. De tous les hommes qui ont été l'objet des attaques de cette feuille hideuse, personne n'a été plus maltraité que M. François Baby, qui semble être le cauchemar de ceux qui se cachent sous le manteau de Louis Michel Darveau. Il n'est pas de crimes dont il n'est chargé cet homme. A l'entendre, M. Baby serait responsable de tous les malheurs qui nous arrivent. De même que le bouc émissaire on lui fait porter les péchés de tous les hommes. Il est facile de démontrer l'odieuse d'une pareille conduite. Nous ne prétendons pas nous constituer le défenseur de M. Baby, nous ne recherchons pas si l'honnêteté a toujours présidé à ses transactions avec le gouvernement, les enquêtes sont chargées de nous renseigner là-dessus. Jusqu'à présent rien n'est venu prouver que M. Baby fût un dilapidateur des deniers publics comme le prétend *l'Observateur*. Il nous faut d'autres preuves pour y croire. Quelques soient les moyens d'action de M. Baby, nous croyons que c'est très mal de le vilipender, avant d'avoir des preuves contre lui. Si M. Baby a pillé le trésor public on voit au moins les grands travaux qu'il a fait exécuter; nous voyons une foule d'ouvriers qui lui doivent leur pain de chaque jour. De plus, tout cet argent qui se prodigue par les mains de M. Baby se dépense dans le Bas-Canada. Loin de nous la

pensée d'excuser le vol, le gaspillage, mais nous dirons que l'odieuse d'un tel gaspillage, s'il existe, se rachète par les bons résultats qu'il produit. Il ne suffit pas de crier au vol, au pillage, pour convaincre, tous ces mots sont vides de sens; et malgré les colères de *l'Observateur* M. Baby n'est, après tout peut-être pas aussi malhonnête qu'on le dit. Voilà notre pensée, jusqu'à preuve du contraire.

Voici le projet de loi que M. Cauchon a soumis à la chambre, concernant le taux de l'argent.

"Acte pour régler les prêts d'argent.

"Sa majesté, la Reine, avec le consentement de son parlement canadien, décrète ce qui suit :

"1. A l'avenir le *maximum* de l'intérêt sur prêts d'argent, ou sommes autrement dues, prix de marchandises ou de choses quelconques sera de piastres pour chaque cent piastres; par année.

"II. Mais la loi en ce qui regarde les taux auxquels les banques et les corporations autres que les banques autorisées à prêter peuvent le faire, resteront ce qu'ils étaient avant la passation du présent acte.

"III. La personne, la corporation ou la banque qui recevra ou prendra, directement ou indirectement, un taux d'intérêt plus élevé que celui que permet la loi, perdra son principal et ses intérêts au profit de l'emprunteur ou débiteur dont elle ne pourra pas les réclamer.

"IV. Le présent acte n'affectera pas les conventions ou contrats antérieurs à sa passation."

J. de Q.

UN DÉFI QUI N'EST PAS COMPROMETTANT.

L'Observateur, toujours malin à l'ordinaire, vient de jeter un défi au *Bourru*, ne croyez pas, lecteurs, qu'il s'agit d'épée ou de pistolet, point du tout, Louis Michel nous défie de prouver que le soleil existe, car il y a longtemps qu'il s'est persuadé que cet astre n'existe pas. C'est bien naturel, son amitié pour la

lune le rend jaloux des autres astres.

Le citoyen veut nous persuader que tout ce qui paraît dans *l'Observateur*, est bien et toujours son œuvre: mais nous nions toujours jusqu'à preuve du contraire, d'autant plus que nous le savons d'une incapacité totale.

Pour plus de sûreté, au cas que ses adversaires, comme il les appellent, viendraient à lui prouver qu'il n'est pas le seul rédacteur de *l'Observateur*, il leur a lancé un défi qui n'est pas du tout compromettant, nous le donnons à nos lecteurs, ils verront comme c'est malin.

"Nous défions nos adversaires qui prétendent que nous ne rédigeons point seul *l'Observateur* de prouver que tous les écrits—correspondances—exceptées—qui paraissent sur ce journal, ne sont point de nous.

"Chacun le sien s'il vous plait."

Il n'y a qu'une seule faute, faute typographique probablement, qui puisse compromettre Louis Michel, c'est le seul qui se trouve au singulier, mais ce n'est pas grand chose, l'article est éditorial, et ceux qui rédigent *l'Observateur* sous l'habile direction de ce citoyen sont les seuls qui rédigent cette feuille.

Chacun le sien, nous dit-il, oui, brave Michel, nous t'accorderons que tous ce qui a paru d'insignifiant dans *l'Observateur* est de toi. *Chacun le sien*, n'est-ce pas?

Quant aux correspondances, tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elles ressemblent fort, et par le fond et par la forme, aux articles éditoriaux. Si toutes fois ce n'est pas Michel qui les forge, les auteurs n'en sont guère plus rusés que le citoyen.

Tant que les rédacteurs de *l'Observateur* seront aussi rusés, ils peuvent être certains de ne jamais passer pour menteurs; c'est dommage que *l'Observateur* n'ait pas toujours ainsi dit la vérité.

CORRESPONDANCE.

Mon cher Bourru,

Il est des hommes qui n'épient que l'occasion de calomnier ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme eux,